

# Vers une meilleure mesure du secteur informel en Tunisie

M. Hammami, Y. Helel et C. Torelli \*

---

**Dans le cadre de ses travaux pour la confection d'une nouvelle base (2015-2016) des comptes nationaux, l'Institut national de la statistique (INS) tunisien a adapté le questionnaire de l'enquête emploi en 2017 afin de mieux évaluer l'emploi dans le secteur informel, et pouvoir à terme quantifier le poids de ce secteur dans l'économie tunisienne. L'approche retenue par l'INS, inspirée de la méthodologie des enquêtes 1-2-3, a permis de produire de premiers éléments fiables et conformes aux définitions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le secteur informel en Tunisie, qui sont présentés dans cet article.**

---

## Introduction

En l'absence de chiffres officiels, de nombreuses estimations divergentes circulent quant au poids du secteur informel dans l'économie tunisienne. La confusion est accentuée par le flou qui règne à propos de la définition du secteur informel, aucune définition officielle n'ayant été adoptée jusque récemment par la Tunisie. Selon les sources, le secteur informel comprend les entreprises échappant en totalité ou en partie au paiement de l'impôt, les vendeurs ambulants, l'économie illégale (contrebande d'essence libyenne et algérienne), etc.

Dans ce contexte, il est indispensable de savoir ce que la comptabilité nationale est en mesure d'apporter à la connaissance du secteur informel, afin de fournir une évaluation la plus exhaustive possible de l'économie tunisienne. Pour les autorités, l'enjeu de la mesure du secteur informel s'inscrit dans la problématique plus globale du diagnostic sur l'emploi et le chômage en Tunisie et sur les politiques publiques à mettre en place dans ce domaine.

Comme c'est le cas dans les pays en développement (PED) d'une manière générale, le taux de chômage, qui dépasse les 15 %, frappe le plus sévèrement les jeunes, surtout les plus diplômés, qui sont peut-être plus enclins à migrer. N'oublions pas enfin que l'auto-

immolation d'un jeune vendeur ambulant (Mohamed Bouazizi) en décembre 2010, ne supportant plus la précarité et la confiscation de sa marchandise par la police, a été l'étincelle qui a déclenché la Révolution tunisienne.

L'Institut national de la statistique tunisien est donc confronté à une demande sociale pour arriver à mieux cerner le secteur informel. Il apparaît également évident qu'il existe, tant pour le comptable national que pour le statisticien, un intérêt commun pour parvenir à une mesure intégrée du secteur informel. Le changement de base de la comptabilité nationale (mise en conformité avec le système de comptabilité nationale (SCN 2008)), qui va être l'occasion d'une remise à plat des comptes économiques, offre une excellente opportunité à cet égard. Il s'agit, d'une part, d'arriver à une définition de l'informel opérationnelle et conforme au SCN 2008, d'autre part, de mettre à jour les outils statistiques de mesure de l'informel à intégrer dans le calcul du PIB.

Bien que la Tunisie ait développé une certaine expérience dans l'appréhension de l'économie informelle au cours des dernières décennies, celle-ci se cantonne essentiellement à une approche approximative de l'emploi informel (voir annexe). Cet article a pour objectif de mettre en lumière les principales avancées réalisées tout récemment dans ce domaine dans le cadre du jumelage<sup>1</sup> en Tunisie.

---

<sup>1</sup> L'INS a bénéficié d'un programme de jumelage financé sur un fonds européen (2016-2018). Portant sur la « Modernisation de l'appareil statistique tunisien », ce

programme a été mené en partenariat avec l'Insee et l'Institut de la statistique d'Italie (Istat), et avec l'appui de Statistiques Lituanie.

\*Mohamed Hammami est directeur du répertoire national d'entreprises à Statistiques Tunisie hammami.mohamed@ins.tn, Yamen Helel est directeur des statistiques de l'emploi à Statistiques Tunisie hlel.yemen@ins.tn et Constance Torelli est chargée des programmes de coopération à l'Insee constance.torelli@insee.fr

L'article est organisé comme suit. La première section aborde les concepts et définitions du secteur informel, à la fois conformes aux recommandations internationales du SCN et adaptés aux spécificités tunisiennes. La deuxième section présente une cartographie des principales sources d'informations statistiques en Tunisie mettant en évidence le fait que l'INS mesure le poids du secteur informel dans l'économie de manière imparfaite. Compte-tenu de ce diagnostic partagé, pour satisfaire l'objectif affiché de l'INS d'atteindre une meilleure couverture de l'activité économique, notamment dans la perspective du changement de base des comptes nationaux, la troisième section décrit la mise en œuvre d'une méthodologie améliorée pour la mesure du secteur informel s'inspirant du dispositif d'enquêtes 1-2-3 développé par l'Institut de recherche pour le développement (Roubaud, 1992) au début des années 1990 et qui a fait ses preuves sur différents continents. Quelques exemples significatifs de résultats obtenus à partir du nouveau dispositif sont présentés en avant-dernière section. La dernière section conclut et trace quelques perspectives, pour consolider et pérenniser la méthodologie, ainsi que pour l'utilisation par les comptes nationaux, notamment en termes d'outil d'estimation pour le calcul de la productivité.

## Les concepts et définitions

En 1993, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Division de statistique des Nations unies sont parvenues à un accord sur la définition du secteur informel (Husmanns, 2004), également retenu par le manuel sur l'économie non observée (OCDE et *al.*, 2002). Cette convergence offre un cadre unique pour mesurer et analyser le secteur informel en termes de statistiques du travail (emploi) et de comptabilité nationale (production). Ce secteur est défini comme l'ensemble des entreprises individuelles de petite taille

ou non enregistrées. L'OIT (17<sup>e</sup> CIST, 2003) élabore un concept plus large d'emploi informel en fonction du type d'emploi, afin de tenir compte des formes atypiques de travail et de saisir ce qu'on appelle l'informalisation de l'emploi qui accompagne le processus de mondialisation. De fait, l'emploi informel se compose de deux éléments principaux : l'emploi dans le secteur informel et les emplois non protégés dans le secteur formel. Même si de nombreux problèmes restent à résoudre pour adapter la définition à l'environnement spécifique de chaque pays (s'il y a lieu d'inclure l'agriculture ou non, la taille de l'entreprise par rapport à des critères d'enregistrement, etc.), le statisticien d'enquête peut trouver dans sa « boîte à outils » des instruments de mesure éprouvés (Razafindrakoto, Roubaud et Torelli, 2009).

Pour le comptable national, la préoccupation première est de présenter des données chiffrées de l'ensemble de l'économie nationale. Le cadre central du SCN est un cadre très contraignant, qui n'ouvre pas d'espace spécifique pour le secteur informel. Aussi la mise en œuvre d'enquêtes statistiques sur l'économie informelle permet, d'une part, de la situer au sein de l'économie nationale, d'autre part, de prendre en compte ses différentes caractéristiques pour une meilleure connaissance de ce secteur (Séruzier, 2009).

## L'adaptation au cas tunisien

Les travaux et discussions menés au sein de l'Institut national de la statistique entre comptables nationaux et statisticiens d'enquête ont conduit à éclairer la situation actuelle sur les entreprises. Procéder par classement par type de sociétés (privées), en fonction de leur statut juridique, de leur régime d'imposition, du type de comptabilité, de l'affiliation à la patente, de leur statut en comptabilité nationale, et enfin du type d'enquête statistique nécessaire à leur mesure, permet d'assurer l'exhaustivité du champ de la production (tableau 1).

Tableau 1

### Types d'impôts sur les bénéficiaires, comptabilité, secteur institutionnel (comptes nationaux) et mode de mesure statistique (enquête)

Statut juridique	Caractéristiques				
	Régime d'imposition bénéficiaires	Type de comptabilité	Patente	Statut CN	Type d'enquête
Sociétés	IS	Plan comptable	oui	SQS	Enquête structure (ENAE)
Non constituées	IRPP régime réel	Plan comptable	oui	EI formelle	Enquête structure (ENAE)
Non constituées (taille < 6)	IRPP régime forfaitaire	Plan comptable	oui	EI formelle	Enquête Micro (1ère page du questionnaire puis hors champ de l'enquête)
Non constituées (taille < 6)	IRPP régime forfaitaire	Rien d'officiel	oui	EI informelle	Enquête Micro
Non constituées	Pas d'impôt	Rien d'officiel	oui	EI informelle	Enquête Micro
Non constituées	Pas d'impôt	Rien d'officiel	non	EI informelle	

Note : IS : impôt sur les sociétés ; IRPP : impôt sur le revenu des personnes physiques ; SQS : sociétés quasi-comptables non financières ; Non constituées : unités de production non enregistrées + entreprises individuelles (enregistrées ou non)

L'absence de comptabilité, qui est liée au statut juridique de l'entreprise et à la déclaration fiscale liée aux impôts sur les bénéfices, semble déterminante pour caractériser le secteur informel. Ce critère est cohérent avec les normes de la comptabilité nationale (manuel SCN 2008, chapitre 25). L'exercice met en évidence les difficultés à prendre en compte, à la fois les spécificités tunisiennes et les recommandations du SCN 2008 pour tous les cas de figure, et statuer ainsi sur leur caractère formel ou informel.

L'adoption d'une définition tunisienne du secteur informel conforme au nouveau cadre comptable international qui a été retenue par l'INS dans le cadre du jumelage est la suivante : « *Le secteur informel est constitué des unités économiques, quel que soit leur statut (employeur, indépendant, compte propre...) et leur type d'activité (y compris agriculture), produisant des biens et services pour le marché et ne disposant, de fait ou de droit, d'aucune comptabilité complète (de flux). Ces unités seront considérées dans les comptes nationaux comme des entreprises individuelles du secteur des ménages* » (Frigui et Muller, 2019).

## Cartographie des principales sources disponibles sur l'emploi et les unités de production (UP) et mise en regard de leurs résultats

En Tunisie, il existe cinq principales sources statistiques sur les entreprises et l'emploi : le répertoire national d'entreprises, l'enquête nationale sur les activités économiques, l'enquête sur les micro-entreprises, le recensement général de la population et de l'habitat, et l'enquête nationale sur la population et l'emploi (encadré 1).

Cette partie présente quelques résultats issus de ces différentes sources, sur lesquels nous nous appuyons dans le cadre du jumelage pour améliorer la mesure du secteur informel.

### Encadré 1 : les principales sources statistiques sur les entreprises et l'emploi en Tunisie

#### 1. Les statistiques d'entreprises

Le répertoire national des entreprises (RNE) comprend toutes les entreprises ou unités de production (UP) du secteur privé marchand non agricole (employeurs et indépendants) inscrits auprès de l'administration fiscale, quel que soit le régime d'impôt auquel elles sont soumises (forfait/réel). Ce répertoire est le résultat d'un appariement de deux sources administratives provenant de la Direction générale des impôts (DGI) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Les entreprises sont caractérisées par de nombreuses variables démographiques et économiques, le statut juridique, etc. Ainsi les entreprises privées tenues par des personnes physiques, ou constituées en société anonyme, en SARL, connues par les services fiscaux sont toutes répertoriées. Il contient environ 700 000 entreprises dont plus de 80 % d'entre elles sont des entreprises individuelles.

L'enquête nationale sur les activités économiques (ENAE) vise la collecte des données comptables des entreprises de 6 salariés et plus, afin de mesurer le poids des diverses branches dans l'activité économique globale, et de mieux cerner les contributions respectives des secteurs modernes au sein de chaque branche. L'enquête qui permet de répondre aux divers besoins de la comptabilité nationale est réalisée chaque année auprès d'un échantillon représentatif issu du répertoire national des entreprises.

L'enquête micro-entreprises s'intéresse aux entreprises du secteur marchand non agricole de moins de 6 salariés qui représentent la majorité des entreprises du répertoire national des entreprises. L'enquête est réalisée depuis 1997 tous les cinq ans auprès d'un échantillon tiré du répertoire national d'entreprises. Malgré le taux de non-réponse élevé, le dispositif permet de faire une mise à jour l'année de l'enquête, et de déterminer les unités de production en activité. L'estimation du nombre de faux actifs est utile pour faire évoluer cet indicateur entre deux enquêtes micro-entreprises. La quasi-totalité des UP répondantes sont patentées mais ne tiennent pas de comptabilité écrite, et suivant les recommandations internationales (SCN93, SCN2008, ILO, 1993 et 2002), elles sont considérées comme relevant du secteur informel. La dernière enquête auprès d'un échantillon de 15 600 entreprises réalisée au 1er trimestre 2017, a porté sur l'exercice comptable 2016.

#### 2. Les statistiques ménages

Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2014 dénombre près de 11 millions d'habitants. Outre les caractéristiques socio-démographiques des individus, le questionnaire aborde différentes thématiques : migrations, santé, emploi, ainsi que les conditions de vie et de logement. Le RGPH a l'avantage d'être exhaustif sur le territoire. Il sert ainsi de base de sondage pour toutes les enquêtes auprès des ménages qui sont réalisées à partir de 2015, comme l'enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages (EBCNV, 2015) et l'enquête sur la population et l'emploi.

L'enquête emploi (EE) est au cœur du système statistique de l'INS. Elle permet d'apprécier régulièrement la situation des individus sur le marché du travail, d'étudier les caractéristiques de l'emploi (principal et secondaire) et du chômage suivant les normes internationales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Elle est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population tunisienne, de 280 000 ménages sur l'année, répartis par trimestre avec 45 000 ménages sur les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre (en 2018 et 2019, l'échantillon trimestrielle a été révisé à la baisse pour atteindre 27 000 ménages). Le 2<sup>e</sup> trimestre qui comprend un échantillon plus important avec 140 000 ménages, permet d'assurer une représentativité au niveau des gouvernorats, et donne lieu principalement à la publication du taux de chômage. L'enquête enregistre un taux de réponse individuelle très satisfaisant (92 %), confirmant ainsi sa robustesse et sa qualité statistique.

## Une première estimation partielle du secteur informel à partir de l'enquête micro-entreprises

L'enquête micro-entreprises, dont le champ couvre les entreprises de moins de 6 salariés, permet d'évaluer la taille du secteur informel pour sa partie enregistrée. Au moment de la rédaction de cet article, la dernière enquête dont les résultats étaient disponibles remontait à 2017, portant sur l'exercice comptable des entreprises sur l'année 2016 (tableau 2). Elle portait sur un échantillon initial de 15 579 entreprises, dont 60,3 % d'entre elles avaient répondu à l'enquête (76,4 % d'entre elles ne disposant pas de comptabilité).

Compte tenu de la définition du secteur informel retenue (qui correspond aux unités économiques ne disposant pas de comptabilité), nous pouvons donc estimer qu'en 2016 la partie enregistrée du secteur informel (non agricole) était composée de 455 600 entreprises employant au total 718 250 actifs, soit près du quart de l'emploi total non agricole<sup>2</sup>. Ces actifs étaient employés à 83 % dans le commerce-services (soit 39 % dans le commerce et 44 % dans les services).

Tableau 2

### Échantillon de l'enquête auprès des micro-entreprises

	Nombre d'entreprises
Nombre total des entreprises enregistrées dans le répertoire au 31 décembre 2016 (hors agriculture)	740 054
Nombre d'entreprises intégrées dans le champ de l'enquête	704 241
Échantillon initial d'entreprises	15 579
Nombre d'entreprises répondantes :	9 395
- Sans comptabilité	7 179
- Avec comptabilité	2 216
Nombre d'entreprises répondantes extrapolées sans comptabilité	455 611

Source : Résultats de l'enquête sur les activités économiques des micro-entreprises en 2016 en Tunisie, 2018, INS Tunisie

Toutefois le répertoire qui sert de base de sondage à l'enquête micro-entreprises, ne couvre pas l'ensemble des entreprises du secteur privé en Tunisie, puisque de nombreuses unités de production non enregistrées ne sont pas prises en compte dans le répertoire. Par conséquent, l'enquête quinquennale sur les micro-entreprises n'appréhende que de façon partielle le secteur informel. Les premières analyses issues du diagnostic montrent par exemple que l'emploi dans les secteurs du bâtiment et du commerce relève en partie de l'informel.

Dans la suite de cette partie, nous procédons à une analyse comparée de la structure de l'emploi en Tunisie

<sup>2</sup> Le ratio de 1,5 actif par unité économique qu'on observe pour le secteur informel enregistré correspond à un ratio habituel pour le secteur informel au plan international.

(par secteur et statut professionnel) à partir des deux principales sources dans ce domaine, constituées par l'enquête emploi et le recensement de population.

## Comparaison des actifs occupés selon les sources

L'enquête emploi de 2015 (emploi principal) et le recensement de la population 2014 estiment tous les deux le nombre total d'actifs occupés autour de 3,3 millions (environ 2,9 millions hors agriculture), et présentent une répartition assez semblable par secteur d'activité (tableau 3). Hors agriculture, plus de 60 % des emplois sont exercés dans le secteur du commerce et des services (environ 45 % pour les services seulement), près d'un quart dans l'industrie et le reste dans la construction (16 %).

Tableau 3

### Répartition de la population active occupée (PAO) par secteur d'activité (%)

Secteur d'activité	Structure de la population active occupée			
	Y compris agriculture		Hors agriculture	
	EE	RGPH	EE	RGPH
Agriculture	14,7	10,6		
Industries	19,7	20,0	23,0	22,3
BTP	13,4	14,5	15,8	16,2
Commerce	14,0	13,1	16,4	14,7
Services	38,2	41,8	44,8	46,8
Total (%)	100	100	100	100
<b>Total (milliers)</b>	<b>3 386</b>	<b>3 294</b>		
<b>Total hors agri. (milliers)</b>			<b>2 887</b>	<b>2 949</b>

Sources : Enquête sur la population et l'emploi, EE 2015. Recensement de la population, RGPH 2014, INS Tunisie  
Champ : Population active occupée âgée de 15 ans et plus

Hors agriculture, l'enquête sur la population et l'emploi et le RGPH fournissent des résultats cohérents sur la répartition de l'emploi par statut professionnel. Près de huit travailleurs sur dix sont salariés, les indépendants et employeurs représentant moins d'un cinquième de l'ensemble des actifs occupés au niveau sectoriel (tableau 4).

Au total, par rapport à d'autres PED plus pauvres, la Tunisie se caractérise par une faible part de l'emploi agricole, et par un taux de salarisation très élevé (près de 80 % de l'emploi). Par ailleurs, et ceci est commun à tous les PED, le poids des services et du petit commerce est très important ainsi que celui du BTP. Or la littérature sur l'économie informelle montre que

l'informel est généralement répandu dans ces secteurs d'activité (Cling, Lagrée, Razafindrakoto, Roubaud, 2012). Étape par étape, cette mise en regard de différentes sources d'information est nécessaire pour effectuer un diagnostic sur la mesure et la classification des emplois selon l'approche statistique.

**Tableau 4**

**Répartition des actifs occupés selon le statut et le secteur d'activité (%)**

Secteur d'activité	Salariés		Indépendants et employeurs		Apprentis, aides familiaux	
	EE	RG PH	EE	RG PH	EE	RG PH
Agri.	41,7	76,2	45,7	20,8	12,6	3,0
Industries	86,9	78,4	12,1	18,2	1,0	3,4
BTP	91,5	78,5	8,2	18,7	0,3	2,8
Com.	40,0	78,2	49,8	19,1	10,2	2,7
Services	82,7	78,2	16,6	18,8	0,7	3,0
<b>Total</b>	<b>72,7</b>	<b>78,1</b>	<b>23,5</b>	<b>18,9</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>
<b>Total hors agri.</b>	<b>78,0</b>	<b>78,3</b>	<b>19,7</b>	<b>18,7</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>

Sources : Enquête sur la population et l'emploi, EE 2015. Recensement de la population, RGPH 2014, INS Tunisie  
 Champ : Population active occupée âgée de 15 ans et plus  
 Lecture : pour l'EE, tous secteurs confondus hors agriculture, 78 % des actifs occupés sont des salariés (contre 78,3 % dans le RGPH), 19,7 % sont des employeurs et indépendants (chefs d'UP) et 2,3 % sont des aides familiaux ou apprentis; dans le BTP, 8,2 % des actifs occupés du secteur sont des chefs d'unité de production (UP) dans l'EE contre 18,7 % dans le RGPH.

Pour aller plus loin, la partie suivante va fournir de premiers éléments sur le secteur informel en Tunisie.

## Mise en œuvre d'une méthodologie améliorée pour la mesure de l'informel et premiers résultats

Après l'adoption d'une définition du secteur informel selon les spécificités tunisiennes, la méthodologie proposée dans le cadre du jumelage et adoptée par l'INS a conduit à la modification à la marge du questionnaire de l'enquête emploi afin d'identifier les unités de production informelles.

### Modification du questionnaire de l'enquête emploi

La mobilisation de l'enquête emploi est nécessaire pour produire des statistiques robustes sur le secteur informel (encadré 2). La stratégie mise en place a consisté à modifier le questionnaire de l'enquête

emploi afin de servir de filtre pour identifier les chefs des unités de production informelles (UPI), qui feront ensuite l'objet d'une interrogation identique à celles concernées par l'enquête quinquennale micro-entreprises.

#### Encadré 2 :

##### Principes du dispositif d'enquêtes 1-2-3

Basée sur le principe de la greffe d'enquêtes, l'enquête 1-2-3 dont la méthodologie a été développée au début des années 90 par un chercheur de l'Institut de recherche pour le développement, IRD-DIAL (Roubaud, 1992) est un système de trois enquêtes imbriquées, visant différentes populations statistiques : les individus, les ménages et les unités de production informelles (UPI).

La première phase de l'enquête 1-2-3 est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions de travail des ménages et des individus. Elle permet de documenter et d'analyser le fonctionnement du marché du travail et est utilisée comme filtre pour la deuxième phase, où un échantillon représentatif des UPI est enquêté. Ainsi, dans la deuxième phase de l'enquête, les chefs des UPI identifiés lors de la première phase sont interrogés : l'enquête cherche à mesurer les principales caractéristiques économiques et productives des unités de production (production, valeur ajoutée, investissement, financement), les principales difficultés rencontrées dans le développement de l'activité, et quel type de soutien les entrepreneurs du secteur informel attendent des pouvoirs publics. Enfin, dans la troisième phase, une enquête spécifique sur les revenus et dépenses est administrée à un sous-échantillon de ménages sélectionnés lors de la phase 1, pour estimer le poids des secteurs formel et informel dans la consommation des ménages, par produit et par type de ménage.

En Tunisie, le questionnaire utilisé dans l'enquête micro-entreprises est largement inspiré de cette méthodologie. Il s'agit plus précisément de la phase 2 du dispositif 1-2-3 sur le secteur informel portant sur le volet comptable de l'unité de production informelle (UPI) interrogée. Le questionnaire administré renseigne sur les caractéristiques de l'UP, la main d'œuvre employée (la taille moyenne dans les UP = 1,5 personne y compris le chef de l'UP) et les performances économiques par secteur d'activité (chiffre d'affaires, production, VA, etc.). Il s'agit d'un univers qui s'apparente au secteur institutionnel des ménages selon le vocabulaire des comptes nationaux. Comme pour toute enquête statistique, elle reste perfectible. Une enquête micro-entreprises élargie aux UP non enregistrées identifiées par l'enquête emploi permettra donc une mesure du nombre total d'UP informelles, qu'elles soient enregistrées ou non.

Les deux critères sur l'enregistrement administratif et la tenue d'une comptabilité ont été appliqués pour l'activité principale exercée mais aussi dans le cas d'une activité secondaire déclarée. Seuls les employeurs et ceux exerçant à compte propre sont concernés par ces questions.

Suite au test effectué en décembre 2016 afin de rectifier si besoin la séquence de questions nouvelles, le questionnaire ainsi amélioré a été mis en application dès la première vague trimestrielle de 2017.

L'enquête du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 a permis d'avoir une première évaluation du poids de l'informel dans la population active, à prendre avec précaution compte-tenu de la taille de l'échantillon, et du temps nécessaire aux enquêteurs pour acquérir une expérience plus affirmée sur ces nouvelles questions. En effet, les futurs passages de l'enquête emploi seront utilisés pour constituer la base de sondage des unités de production informelles (UPI) dans la perspective d'une interrogation identique à celles concernées par l'enquête quinquennale micro-entreprises (opération qui n'a pas encore été réalisée par l'INS).

### Premiers résultats

Les résultats présentés ici sont basés sur des données encore provisoires issues de l'enquête emploi 2019.

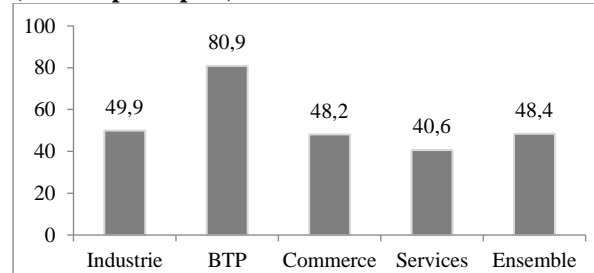
L'enquête emploi via le questionnaire augmenté des deux critères (possession d'une patente et tenue d'une comptabilité) a permis de distinguer de façon plus précise les unités de production hors agriculture, considérées comme informelles selon la définition adoptée par l'INS, c'est-à-dire celles qui n'ont pas de comptabilité. En 2019, près de 84 % des unités de production repérées par l'enquête emploi ne tiennent pas de comptabilité écrite (selon la norme du plan comptable national) et peuvent donc être considérées comme informelles. Notons que, compte tenu de la faible productivité de ces unités, leur nombre important ne préjuge en rien de la taille de l'économie informelle en Tunisie et de son poids dans le PIB. Par ailleurs, ceci confirme les résultats de l'enquête micro-entreprises, basée sur le répertoire national des entreprises (RNE dont on rappelle qu'il est constitué à 97 % d'entreprises du secteur privé de moins de six salariés), à savoir l'absence d'une comptabilité. Ces unités de production sont dans leur quasi-totalité dans le commerce (44,9 %) et les services (33,1 %) ; la part de l'industrie (14,3 %) et du BTP (7,7 %) est beaucoup plus réduite.

Près de la moitié des unités de production qui ne tiennent pas de comptabilité (48,4 %) ne possède pas non plus de patente (elles représentent 40,9 % du total des unités de production). Ce taux est très variable selon le secteur d'activité (graphique 1). Comme attendu, la construction demeure le secteur où l'on s'enregistre le moins auprès des services fiscaux (80,9 %), ce qui signifie aussi que moins de 20 % des entreprises de ce secteur étaient prises en compte jusqu'à présent. Dans le secteur des services le taux est deux fois moins important (40,6 %), l'absence de patente s'observe notamment pour les activités de transport, de communication et de réparation. Le commerce, où de nombreuses activités sont exercées de façon ambulante, est propice à l'informalité. Dans l'industrie, les chefs d'unités de production du secteur de l'habillement et du textile (par exemple les tailleurs

à domicile) sont également moins enclins à s'enregistrer auprès des services fiscaux. Quel que soit le secteur d'activité, l'absence d'une patente a tendance à augmenter depuis 2017 (première année pour laquelle les résultats sont disponibles).

#### Graphique 1

#### Taux d'UPI n'ayant pas de patente selon le secteur d'activité parmi celles n'ayant pas de comptabilité (activité principale)



Source : Enquête sur la population et l'emploi, 2019, INS Tunisie (chiffres provisoires)

### Conclusion

La confrontation de différentes sources d'information statistique pour analyser un sujet est toujours un exercice intéressant, délicat et riche d'enseignements. Pour la thématique de l'informel abordée ici, en premier lieu, il n'y a pas de source bonne ou mauvaise, chacune d'elle apportant un éclairage sur le sujet étudié. En second lieu, l'unité d'observation principale et le calendrier sont différents d'une source à l'autre et la manière de collecter les informations est propre à chacune d'elle. Le nombre d'entreprises peut être obtenu grâce au répertoire national des entreprises, ou d'un recensement économique, ou bien être déduit par une approche ménage/individu grâce à l'enquête emploi.

L'introduction dans le questionnaire emploi de deux critères (enregistrement auprès des services fiscaux et tenue d'une comptabilité) a permis de réaliser des progrès significatifs dans la compréhension de la mesure de l'informel. Il reste à consolider ces données avec les prochaines éditions de l'enquête emploi pour avoir un suivi régulier de la problématique. Concernant la prochaine enquête micro-entreprises, le plan de sondage devra impérativement tenir compte également des unités de production informelles (non enregistrées auprès des services fiscaux) identifiées par l'enquête emploi afin d'assurer une plus grande représentativité du secteur informel. Ce faisant, l'enquête deviendrait une enquête phase 2 à part entière.

Des travaux méthodologiques et un dialogue entre les statisticiens d'enquête et les comptables nationaux doivent être poursuivis, afin d'approfondir ces premiers éléments pour les besoins de la comptabilité nationale. En particulier, la dernière étape, qui n'a pas encore démarré au moment de la rédaction de cet article, consistera à élaborer un outil de synthèse d'arbitrage

pour les comptes nationaux. Il s'agit d'une matrice d'emplois qui permettra une meilleure articulation entre l'emploi et la production-valeur ajoutée. En effet, à partir d'une mesure du nombre d'emplois et du volume d'heures travaillées (source : enquête emploi) et de la production (sources : enquête annuelle auprès des entreprises, enquête micro-entreprises, etc.), déclinés par branche d'activité et secteur institutionnel

(formel/informel), cet exercice permettra de mettre en regard les informations disponibles, de comprendre et d'expliquer dans la mesure du possible les écarts. Il s'agit là de se donner un moyen supplémentaire d'arbitrage des valeurs ajoutées et de la production pour conforter la mesure de la part de l'informel dans les comptes nationaux.

### Références bibliographiques

**Charmes J. (1982)**, « Le secteur non structuré dans les comptes nationaux : l'expérience tunisienne », *Statéco* n°31, pp. 93-113.

**Charmes J. et Ben Cheick N. (2016)**, « Protection sociale et économie informelle en Tunisie. Défis de la transition vers une économie formelle », Centre de recherche et d'étude sociales (Cres), Banque africaine de développement.

**Cling J.-P., Lagrée S., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2012)**, L'économie informelle dans les pays en développement, AFD (6) 363 p.

**Frigui M. et Muller P. (2019)**, « Le changement de base des comptes nationaux de la Tunisie : un projet ambitieux mais exigeant », *Statéco* n°113, pp. 9-32.

**Husmanns R. (2004)**, "Measuring the informal economy : From employment in the informal sector to informal employment", ILO Working Paper n°53, Genève.

**ILO (1993)**, 15<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève.

**ILO (2002)**, 17<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève.

**Larbi C.H. et Dridi R. (2018)**, « Vers une croissance inclusive en Tunisie », document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n°1486, Paris.

**Muller P. (1985)**, « Les comptes des entreprises non financières en comptabilité nationale. Éléments méthodologiques à partir de l'expérience tunisienne », *Statéco* n°46, pp. 47-74.

**OECD, IMF, ILO, CIS STAT (2002)**, Measuring the Non-Observed Economy, A Handbook, Paris.

**Razafindrakoto M., Roubaud F. et Torelli C. (2009)**, « La mesure de l'emploi et du secteur informels : leçons des enquêtes 1-2-3 en Afrique », *Statéco* n°104, pp.11-34 (version anglaise dans *African Journal Statistics (AJS)*).

**Roubaud F. (2009)**, « La production statistique sur le secteur informel en Afrique : quels enseignements et quelles perspectives ? », *Statéco* n°104, pp. 115-126 (version anglaise dans *African Journal Statistics (AJS)*).

**Saafi S., Haj Mohamed M. and Fahrat A. (2015)**, "Is there a casual relationship between unemployment and informal economy in Tunisia: evidence from linear and non linear Granger causality", *Economics Bulletin*, Volume 35(2).

**Séruzier M. (2009)**, « Mesurer l'économie informelle dans le cadre de la comptabilité nationale. Le point de vue du comptable national », *Statéco*, n°104, pp. 45-66 (version anglaise dans *African Journal Statistics (AJS)*).

**Statistiques Tunisie (2018)**, Résultats de l'enquête sur les activités économiques des micro-entreprises en 2016 en Tunisie.

---

## **Annexe : expérience tunisienne en matière d'emploi et de secteur informels, une brève revue de la littérature**

---

L'observation du secteur non structuré (ancienne acception du secteur informel) date de la fin des années 70 en Tunisie à travers plusieurs méthodes d'investigation expérimentées par l'Institut national de la statistique, basées sur le recensement général des établissements, des monographies socio-économiques de métiers et des approches par sondages sectoriels des activités économiques (Charmes, 1982).

La distinction entre secteur non structuré et secteur moderne (informel versus formel) en faisant intervenir un critère de taille et de comptabilité est rendu possible avec le recensement des établissements de 1981. Sur la base de ce recensement, l'enquête nationale sur les activités économiques (ENAE, 1981) portant à la fois sur l'exhaustivité des entreprises du secteur moderne et un échantillon pour le secteur non structuré a contribué à la connaissance du phénomène lors de la première génération des comptes nationaux tunisiens (Muller, 1985). Depuis, la statistique d'entreprises a évolué grâce à la mise en place d'un répertoire et d'un dispositif d'enquêtes (ENAE et enquête quinquennale auprès des micro-entreprises).

L'article de Saafi S., Haj Mohamed M. et Fahrat A. (2015) teste la causalité entre chômage et économie informelle sur la période 1980-2008 en Tunisie. Le cas tunisien représente un cas intéressant car il cumule des taux élevés à la fois au niveau du chômage et de l'informel. Dans l'étude, la part de l'économie informelle est exprimée en pourcentage du PIB et les données, qui n'existent pas en séries longues, sont estimées à partir d'un modèle d'équilibre général calculable. Ainsi la contribution moyenne de l'informel sur la période considérée est estimée à 36,8 % du PIB.

Afin de mesurer l'économie informelle, Charmes et Ben Cheick (2016) réalisent un travail statistique poussé en croisant des données statistiques provenant de l'INS de Tunisie, à savoir les résultats des enquêtes annuelles puis trimestrielles sur l'emploi et les enquêtes quinquennales sur les micro-entreprises, les statistiques d'immatriculation à la sécurité sociale ainsi que la base de données du Centre de recherche et d'études sociales (Cres). À partir de ces données brutes qui couvrent la période 2005-2015 (les statistiques pour 2015 sont des estimations) les auteurs génèrent ainsi les différents indicateurs sur l'emploi dans le secteur informel, l'emploi informel ou encore l'emploi dans l'économie informelle. Ainsi l'emploi informel représenterait 32,2 % de la population active occupée en 2015 en Tunisie. L'informel aurait connu une tendance baissière sur la période 2005-2011 puis haussière de 2012 à 2015. Le phénomène est concentré chez les jeunes puisque 60 % des hommes et 83 % des femmes dans l'emploi informel ont moins de 40 ans.

L'étude de Larbi et Dridi (2018) sur la croissance inclusive en Tunisie aborde la problématique de l'emploi informel. Les chiffres de la part de l'informel dans l'emploi total cités par l'étude qui proviennent de la Banque mondiale (2014), et du Centre de recherche et d'études sociales (Cres) de la Banque africaine de développement (2016), s'élèvent respectivement à 30 % et 45 %. Selon l'étude, l'économie informelle touche plus particulièrement les femmes, les travailleurs peu qualifiés et les jeunes. On estime que 50 % des jeunes occupent des emplois informels. Concernant les déterminants de l'informel, l'étude pointe l'inadéquation de compétences ainsi qu'un déficit d'information, expliquant ainsi que peu de travailleurs passent du secteur informel au secteur formel. Elle souligne également qu'en raison d'une fiscalité élevée sur le travail, un grand nombre de travailleurs tunisiens est maintenu dans l'informel.